

## Compte-rendu SNFOLC du groupe de travail d'affectations

### Ecoles européennes, jeudi 4 mai 2017

La note de service publiée au BO N°7 du 16 février 2017 annonçait un recrutement de 14 candidats sur les postes libérés par des réintégrations, mais le nombre a été augmenté de 3 ce qui porte le recrutement à 17.

Le nombre total de candidats est de 127, en revanche le nombre de candidats recevables pour 2017 a baissé à 53. Pour mémoire, il avait augmenté en 2016 : 83 pour 17 postes ; contre 67 en 2015 pour 12 postes. 72 candidats en 2014, en 2013 : 78 candidats pour 14 postes. En 2012 : 10 postes pour 85 candidats. Les années précédentes le nombre de candidats dépassait la centaine.

La baisse du nombre de candidats pourrait être due aux conditions particulières de recrutement et d'exercice qui peuvent présenter une moindre attractivité :

- > La maîtrise du FLE. De expérience à l'étranger.
- > Une bonne connaissance de l'anglais, et/ou de l'allemand et de la langue du pays.
- > Bonne maîtrise de l'outil informatique.
- > Une bonne capacité d'adaptation au milieu local.
- > La collaboration avec les parents doit être très étroite.
- > Une adaptation à des pratiques pédagogiques différentes, du fait du travail en collaboration avec des enseignants d'autres nationalités.
- > Les tâches s'étalent du lundi au vendredi, et ne se limitent pas à l'enseignement (surveillances, réunions diverses).
- > Les programmes d'enseignement diffèrent des programmes français.
- > Les contrats durent 9 ans, avec une période probatoire de 2 ans, puis une deuxième de 3 ans.

Autres motifs : la baisse des rémunérations. La fermeture de l'Ecole de Culham en Grande Bretagne au 31 août 2017 qui devient une « école agréée ». Ouvertures reportées : Bruxelles V, Brindisi. Inspections rares. Les postes à pourvoir ne sont pas publiés au BO.

Les candidatures non recevables : en 2017, 63 candidats sont écartés. 25 pour les motifs liés à une méconnaissance des critères administratifs : 10 ont une ancienneté à l'étranger supérieure ou égale à 9 ans, 8 n'ont pas exercé 3 ans en France, 3 sont âgés de 58 ans, 3 exercent ou ont exercé en Ecole européenne, 1 est en contrat AEF. 38 candidat ont été retirés faute de poste : 25 candidat ont demandé des postes non vacants, et 13 n'avaient pas de recrutement dans leur discipline : Anglais, Espagnol, Documentation, Arts appliqués, Arts plastiques, Philosophie, Sciences économiques et sociales. En 2016, 44 candidats ont été écartés faute de postes dans les écoles demandées, ou dont les profils ne correspondaient pas aux critères de recrutement (n'ont pas exercé 3 ans en France, limite d'âge, séjour à l'étranger de plus de 9 ans). Dossiers non examinés : les dossiers arrivés hors délais (issus notamment du Maroc), ou envoyés seulement au ministère ou à Strasbourg au lieu des deux destinataires.

Les chargés de cours, dont leur statut a évolué, devraient pouvoir à terme se porter candidats. La publication des postes est envisagée, mais les candidats peuvent postuler sur les 13 écoles.

AFFECTATIONS INTRA : 4 postes fermés à Culham ont été recrées dans d'autres Ecoles Européennes, les enseignants de Culham y ont été réaffectés. Mutations intra autorisées après 5 années : 3.

10<sup>ème</sup> année : accordée à 3 enseignants. Les postes seront à pourvoir en 2018 : EPS à Luxembourg II, Histoire Géographie à Bruxelles II, Lettres classiques à Bruxelles III.

AFFECTATION DES CANDIDATS sur les 17 postes : voir le tableau. Le classement des dossiers est réalisé par l'inspection sur leur qualité, tant pour le rang 1 que pour la liste complémentaire, il a apporté des précisions suite aux questions.

Les candidats affectés seront contactés par la DGRHB2-4 le 9 mai, et auront 3 jours pour répondre. Si leur réponse est négative, la DGRHB2-4 contactera les candidats positionnés en liste complémentaire.

Conseils du SNFOLC aux candidats pour 2018 : Contactez le SNFOLC national pour la constitution de votre dossier. Respectez les délais d'envoi, au ministère et à Strasbourg